

ASSAINISSEMENT COLLECTIF BILAN 2018

établi au titre des dispositions de l'article 20.II-2 de l'arrêté ministériel du 21/07/2015  
(JO du 19/08/2015)

de fonctionnement du système d'assainissement collectif  
d'une capacité de traitement en charge brute de pollution organique  
inférieure ou égale à 120 kg/j de DBO5 (= ou < 2 000 EH) de :

Station d'épuration de ....SAINTE-SENoux.....  
(si plusieurs stations sur une même commune, précisez la station concernée)

à transmettre au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2019  
par courriel à : [ddtm-assainissement@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:ddtm-assainissement@ille-et-vilaine.gouv.fr)

à défaut par courrier à : DDTM, le Morgat, Service Eau et Biodiversité,  
12 rue Maurice Fabre, CS 23167 – 35031 RENNES CEDEX

Maître d'ouvrage : Commune de SAINTE-SENoux

Exploitant de la station d'épuration (régie ou nom de la société délégataire) : SAUR  
Contrat d'entretien Poste de Relevage et réseau.

Nom et qualité du rédacteur de ce BAF (bilan annuel de fonctionnement) 2018 :

Divet Jorane

téléphone (obligatoire) : 02 99 57 86 20

e-mail (obligatoire) : infrastructure - batiments@sainte-senoux.fr

**1 - AUTOSURVEILLANCE DE LA STATION D'EPURATION en 2018**

Capacité nominale de la station : 800 Equivalents Habitants

1-1 type et nombre d'analyses réalisées sur le rejet de la station d'épuration au milieu naturel en 2018 :

- Nombre d'analyses laboratoire (échantillons 24 heures) : 1 5/6 Nov 2018
- Nombre d'analyses laboratoire (échantillons ponctuels) (VLA):
- Nombre de contrôles par tests (VLT) : 41 sur 12 mois

*joignez impérativement à votre réponse les bilans 24 heures et les analyses ponctuelles*

1-2 Signalez-vous un ou des dysfonctionnement(s) « accidentel(s) » sur la station d'épuration ? :

non

oui => précisez :

1-3 Est ce que des mesures en entrée de station ont été réalisées ?

non => voir 1-7

oui => - nombre de mesures réalisées ? : 1 lors du Bilan 24h

- Prestataire de la ou les mesure(s) réalisée(s) ? :

Département d'Ille et Vilaine

→ Technicienne eau et assainissement.

**Charges mesurées en 2018 en tête de station (bilans 24 h)**  
**Ce tableau doit impérativement être renseigné si les résultats des mesures n'ont pas été transmis à la police de l'eau et à l'Agence de l'eau par voie électronique au format SANDRE**

	date	Charge mesurée en kg DBO <sub>5</sub> /j	Charge hydraulique en m <sup>3</sup> /j
Mesure 1		17 kg	53 m <sup>3</sup> /j
Mesure 2			

**1-4 Y a-t-il eu des "études" réalisées en 2018 sur la station d'épuration ?**

- non  
 oui => lesquelles ?

**1-5 Y a-t-il eu des "travaux" réalisés en 2018 sur la station d'épuration?**

- non  
 oui => lesquels ?

**1-6 Est-ce que la vérification du fonctionnement du dispositif d'autosurveillance a été réalisée en 2018 (vérification des débitmètres, préleveurs...)?**

- non  
 oui => transmettre le rapport de vérification.

**1-7 Conclusions sur le système de traitement**

en votre qualité d'exploitant de cette station d'épuration :

- quelle est votre appréciation sur la conformité du traitement au regard de l'autorisation de rejet prescrite ?:

*Conforme*

- en ce qui concerne la station d'épuration, avez-vous prévu ou programmé des études ou travaux ?

- non  
 oui => lesquels ?

→ Remplacement de 4 chasses d'eau et des systèmes de comptage des chasses. (Travaux prévus pour Avril 2019)

## 2 – AUTOSURVEILLANCE DU RESEAU DE COLLECTE

### 2-1 Nombres de branchements au réseau de collecte au 31/12/2018 ? :

Commune ou secteur de commune raccordés	Au 31/12/2018	Prévu en 2019
SAINTE - ZENOUX	207	2

### 2-2 Descriptif sommaire du réseau en service en 2018

#### 2-2-1 Renseignements généraux

- Existe-t-il des postes de relèvement sur le réseau ?

non

oui => précisez 2 Postes de Relevage

nombre total de postes de relèvement en service sur le réseau : 2

nombre total de postes de relèvement équipés d'une télésurveillance : 2

nombre total de postes de relèvement munis d'un trop-plein : 2

Pour chaque poste de relèvement muni d'un trop-plein et pour lequel la télésurveillance permet d'enregistrer la fréquence et la durée des surverses au trop-plein, précisez :

Nom du poste	Nombre de rejets au trop-plein	Durée totale de rejets au trop-plein	Cause du ou des rejets au trop-plein
Cambreé	0		
Frominette	0		

#### 2-2-2 Déversoirs d'orage (DO) et dérivations éventuels :

- Existe-t-il du réseau unitaire sur le réseau ?

non

oui => précisez :

- nombre total de DO ? :

- avez-vous prévu à court terme des travaux de suppression d'un ou plusieurs DO ?

2-3 Y a-t-il eu une "étude diagnostique réseau" réalisée en 2018 sur le réseau d'assainissement ?  
 non  
 oui

2-4 Y a-t-il eu des "travaux" réalisés en 2018 sur le réseau d'assainissement (réparations ponctuelles, chemisage, remplacement de canalisation) ?  
 non  
 oui => lesquels ?

2-5 Y a-t-il eu des "travaux d'entretien ou d'investigation" réalisés en 2018 sur le réseau d'assainissement ?  
 non  
 oui => précisez  
*- Pompage des 2 Postes de Relevage  
 - Curage du Réseau : 2650 m*

2-6 Indiquer si des eaux usées non domestiques (en provenance d'activités industrielles, artisanales) sont raccordées ?  
 non => voir 2-6  
 oui => précisez :

Nom de l'entreprise	Activité	Autorisation de déversement	
		Oui/Non	Date de l'échéance de l'autorisation

- En l'absence d'autorisation de raccordement (non respect des prescriptions de l'article L 1331-10 du code de la Santé Publique), le bilan doit préciser les dispositions prises pour régulariser la situation dans les meilleurs délais :

- Pour chaque rejet autorisé, indiquez si le déversement a respecté en 2018 les débits et flux autorisés :

- si un ou des déversements sont non-conformes à l'autorisation de déversement, préciser les dispositions prises :

2-7 Conclusions sur l'autosurveillance du système de collecte

En votre qualité d'exploitant du réseau de collecte,  
 - quelle est votre appréciation sur son fonctionnement ?

*Satisfaisant*

- précisez les échéances des études ou travaux prévus ou programmés :

### 3 – INFORMATIONS DIVERSES

3-1 Si un suivi du milieu récepteur est demandé dans l'acte réglementant la station d'épuration, joindre les résultats des analyses réalisées en 2018 (le cas échéant le rapport de l'intervenant ...)

3-2 Sous produits des prétraitements en 2018 :

	Quantités évacuées préciser l'unité	Nom de l'entreprise qui a pris en charge ces sous produits	Lieu d'élimination
Produit de curage du réseau de collecte	4,5 T	SUEZ RVOIS OUEST	ST Jacques de la Lande 35136
Refus de dégrillage ou de tamisage			
Graisses			
Sables			
Pièges à boues en tête de station			

3-3 Production des boues en 2018 (hors lagunes et filtres)

- boues produites par la station en 2018 :

Volume de boues produites en m <sup>3</sup>	Quantité de boues produites en Tonne de Matières Sèches hors réactif	Quantité de réactif pour la déshydratation des boues (coagulant, floculant, chaux) en kg

3-4 Boues évacuées de la station en 2018:

- Les boues sont-elles épandues en agriculture ?

non

oui => joindre à votre réponse la copie du registre d'épandage 2018 (date d'épandage, parcelles réceptrices, cultures pratiquées, quantités épandues par ha et par culture ...)

=> précisez :

Volume de boues épandues en 2018 en m <sup>3</sup>	Quantité de boues épandues en tonnes de matières sèches	Siccité en % ou en g/l (préciser)

- Existe-t-il une autre filière d'élimination ?

non

oui => précisez :

Destination	Volume de boues évacuées en 2018 en m <sup>3</sup>	Quantité de boues évacuées en tonnes de matières sèches

**4 - AUTRES COMMENTAIRES**

Fait à SAINT-SENOUX, le 18/2/2019

Signature obligatoire

Le Maire

M. Jean-Pierre CORNIER

